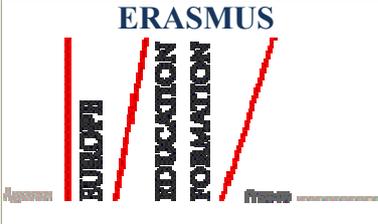


Les aides à la mobilité

Vous êtes étudiant de Paris 3 et vous allez effectuer une mobilité à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange, d'un stage ou d'une étude de terrain. **Le Service des Relations Internationales à Censier** peut, sous certaines conditions d'éligibilité, contribuer à financer votre projet.

NOM DE L'AIDE	TYPE DE MOBILITE	ZONE	NIVEAU D'ETUDES	MONTANT
	- Progr d'échange, - Stage	Europe	De L2 à Master 2	Entre 100 € et 300 €
	- Progr d'échange, - Stage	Europe	De L2 à Master 2	160 € par mois
	- Progr d'échange, - Stage, - Étude de terrain	Europe International	De L2 à Master 2	400 € par mois
	- Progr d'échange, - Stage, - Étude de terrain	Europe International	De L2 à Master 2	Entre 250€ et 450 € par mois
	- Progr.d'échange, - Stage, - Étude de terrain	Europe International	De L2 au Doctorat	Aide au voyage

Informations générales

- Ces aides à la mobilité ne sont pas attribuées automatiquement même si vous remplissez les conditions pour en faire la demande, elles font l'objet d'une sélection.
- Vous déposez un seul dossier de candidature pour l'ensemble des aides. L'aide qui vous sera attribuée est fixée par la commission de sélection.
- Vous devez respecter le calendrier des appels à candidatures.
- Nous vous rappelons que le versement des aides à la mobilité intervient tardivement Il vous appartient donc de prendre les dispositions nécessaires au financement de la période intermédiaire ou transitoire.

CALENDRIER - APPEL A CANDIDATURES

DATE DE DEBUT DE MOBILITE	DATE DE CANDIDATURE
entre le 1er juillet et le 31 décembre 2014	entre le 19 mai et le 20 juin 2014 dossier à remplir sur le site de Sorbonne Nouvelle –Paris 3 http://www.univ-paris3.fr/les-aides-a-la-mobilite-122366.kjsp?RH=1207911914055